



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 28 janvier 2020

45^e anniversaire de la « loi Veil »



Le 17 janvier 1975, la loi sur l'**interruption volontaire de grossesse (IVG)**, dite loi Veil, était promulguée, après plusieurs années de mobilisation de féministes et de médecins militants. À l'occasion du 45^e anniversaire de la loi, le Planning familial a diffusé un communiqué titré « [La loi Veil a 45 ans mais la lutte continue !](#) ». En effet, le droit à l'avortement reste illégal dans de nombreux pays dans le monde, et est remis en cause comme aux États-Unis ou en Italie. En France, le Planning familial constate « des difficultés d'accès au droit à l'IVG qui persistent ». Et de souligner : « Nous devons rester vigilants pour que ce droit soit immuable et accessible à toutes les françaises ». Alors que les pensées des militantes françaises « se tournent vers les féministes mobilisées en Argentine, en Pologne pour l'obtention de ce droit des femmes fondamental », le Planning annonce la sortie au cinéma, le 11 mars prochain du documentaire de Juan

SOLANAS, *Femmes d'Argentine (Que Sea Ley)*. En Argentine, où l'IVG est interdite, une femme meurt chaque semaine des suites d'un avortement clandestin. Pendant huit semaines, le projet de loi a été âprement discuté au Sénat, mais aussi dans la rue, où des dizaines de milliers de militant.es ont manifesté pour l'IVG. Le réalisateur a suivi le combat des féministes argentines et leur extraordinaire mobilisation qui a fait naître l'espoir d'une loi qui légalise l'avortement dans ce pays (veillées des 8 août 2018, 17 et 31 mai 2019). Retrouver [la bande annonce](#) et le [dossier de presse](#) du film.

Action gouvernementale

GRENELLE – Le ministre de l'Intérieur a diffusé une circulaire du 20 décembre 2019 relative au suivi des mesures du Grenelle de lutte contre les violences conjugales. Cette circulaire met l'accent sur la mise en œuvre des mesures relevant des services du ministère de l'Intérieur (grille d'évaluation du danger, formation des policiers et gendarmes, procédure de retour d'expérience...). Sont notamment joint en annexes, la convention de partenariat relative à la mise à l'abri des femmes victimes de violences du 2 décembre 2019, conclue entre les ministres de l'Intérieur, de la Cohésion des territoires et la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, au sein de laquelle

sont notamment prévues les modalités de la mise en place d'une plateforme de géolocalisation des places d'hébergement et un dépliant d'information sur les violences conjugales, réalisé sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Signalons que la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations s'est rendue le 13 janvier dans les locaux du 3919 à la rencontre des écoutantes à l'occasion de ce début d'année, en présence de Mounir MAHJoubi, député de la circonscription. Ce temps d'échanges a permis de confirmer la forte hausse des appels, depuis le lancement du Grenelle des violences conjugales. Avant le Grenelle des violences conjugales, 8 % des Français connaissaient le 3919 ; désormais, c'est près de 60 %.



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE – La garde des Sceaux a signé le 20 janvier avec les partenaires sociaux du ministère [un accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes](#) agent.es du ministère. Sa mise en œuvre sera assurée dans le cadre du comité de suivi de l'accord avec les organisations syndicales signataires et doit déboucher sur une culture de l'égalité au ministère, assise sur des résultats concrets, visibles et mesurables.

ÉVALUATION – Le 27 janvier, la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a remis une lettre de mission d'évaluation de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes à Alexandra LOUIS, députée des Bouches-du-Rhône.

CYBER HARCÈLEMENT – Dans un communiqué du 24 janvier, Marlène SCHIAPPA appelle au respect des souhaits de la jeune MILA, victime de cyber harcèlement et de menaces de mort. La secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, rappelle que le cyber harcèlement en meute est puni depuis la loi du 3 août 2018 contre les violences sexistes et sexuelles. « À cet égard, écrit-elle, je souhaite que justice soit rendue suite au cyber harcèlement violent subi par la jeune Mila, à qui j'ai adressé mon soutien et pour la protection de laquelle la Préfecture est pleinement mobilisée ».

SPORT – Le secrétariat d'état chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations est partenaire de la troisième édition, « Sport féminin toujours » (1^{er} et 2 février), une initiative du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en lien avec le ministère des Sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le Comité paralympique et sportif français (CSPSF) : cet événement a pour objectif de mobiliser les médias nationaux et locaux, notamment audiovisuels, sur la place des femmes dans le sport en assurant des retransmissions ou des couvertures de matchs et d'événements sportifs, en proposant des reportages, des interviews, des programmes thématiques, en valorisant des parcours de filles et de femmes - sportives amateurs ou professionnelles, dirigeantes, arbitres ou entraîneuses, bénévoles, etc.

MÉDIAS – Franck RIESTER, ministre de la Culture, a accueilli le 21 janvier la deuxième signature de la Charte « Pour les femmes dans les médias », qui continue de mobiliser cette année encore les entreprises des médias. [Retrouver le communiqué de presse.](#)

Parlement

ENFANTS – Une proposition de loi [visant à créer le crime de violence sexuelle sur enfant](#) a été déposée au **Sénat** par Laurence ROSSIGNOL (photo) et plusieurs de ses collègues, le 17 janvier. L'objet de cette proposition de loi est de mieux protéger les mineur.e.s des crimes et agressions sexuelles, par la création d'une nouvelle incrimination pénale du crime de violence sexuelle sur enfant ; les dispositions de coordination pénale nécessaires ; et le report à l'âge de la majorité de la victime du début du délai de prescription pour les délits de non-dénonciation de mauvais traitement et d'abus sexuel sur mineur.e de quinze ans.



VIOLENCES – Une proposition de loi [visant à protéger les victimes de violences conjugales](#), déposée par Bérangère COUILLARD (photo) et plusieurs de ses collègues (enregistrée à l'**Assemblée nationale** le 3 décembre 2019, procédure accélérée engagée par le Gouvernement le 5 décembre), est actuellement en séance publique à l'Assemblée. Il s'agit dans cette loi de tirer toutes les conséquences des violences qui interviennent dans le huis clos familial, auquel il convient de mettre un terme, ce qui suppose un engagement volontaire de chacun pour libérer la parole, pour décloisonner les actions favorisant la sortie du cycle des violences, pour mettre en place les outils législatifs adaptés.



DÉLÉGATIONS – Selon [un communiqué de presse](#) du **Sénat**, « 26 membres de la délégation aux droits des femmes interrogent le Gouvernement sur le financement des 1 000 places d'hébergement d'urgence annoncées lors du Grenelle de lutte contre les violences conjugales ». Retrouver le communiqué. Signalons plusieurs nouveaux sujets sur [les pages de la délégation aux droits des femmes](#) : le compte rendu de la Table ronde du 23 janvier sur l'égalité femmes-hommes, enjeu de l'aide publique au développement ; et les auditions de Brigitte GRÉSY, présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (16 janvier), et Hélène FURNON-PETRESCU, cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes du ministère des solidarités et de la santé sur le réseau des déléguées départementales et régionales aux droits des femmes (14 janvier). Plusieurs comptes-rendus ont aussi été [mis en ligne sur les pages de la délégation aux droits des femmes](#) de l'**Assemblée nationale**, en particulier l'audition, ouverte à la presse, de Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, ou le compte-rendu de la Table-ronde internationale sur l'échange de bonnes pratiques en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Haute Autorité de santé

PAPILLOMAVIRUS – Un article titré « [Papillomavirus : la vaccination recommandée pour tous les garçons](#) » – mis en ligne sur le site de la **Haute Autorité de santé** (HAS) le 24 janvier – rappelle (veille du 10 janvier) qu'en 2020, « la vaccination contre le papillomavirus (HPV) devrait être élargie à tous les garçons de 11 à 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans. L'augmentation de la couverture vaccinale des filles reste néanmoins une priorité ».

Agenda

MARDI 28 JANVIER – Suite à la publication d'une [étude sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les instances de gouvernance des structures de l'ESS](#) en novembre 2019, le **Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire** (CNCRESS) organise une rencontre « égalité femmes-hommes » qui aura lieu mardi 28 janvier de 18h30 à 21h, à Superpublic (Paris 11^e). Cette soirée permettra de présenter les principaux enseignements de l'étude et d'échanger autour d'une table ronde sur le thème « [Quand les femmes de l'ESS font réseaux](#) ».



DU MERCREDI 29 AU VENDREDI 31 JANVIER – Sous la coordination du **Collège national des gynécologues et obstétriciens français** (CNGOF), les Journées « [Pari\(s\) santé femmes](#) », rendez-vous incontournable des acteurs de la gynécologie et de l'obstétrique en France, se dérouleront à la Porte de Versailles à Paris.

JEUDI 30 JANVIER – La **Fondation Scelles** organise un événement intitulé « Connaître, comprendre, combattre les dangers de la prostitution sur Internet » pour clore l'édition 2019 des Prix Jeunes contre l'exploitation sexuelle qui permet à la Fondation Scelles d'informer et de sensibiliser sur les réalités de la prostitution. #SEXPLOITED, une application mobile d'aide aux victimes de l'exploitation sexuelle, sera présentée à cette occasion. [Inscription par mail à cette adresse](#).



VENDREDI 31 JANVIER – Dans le cadre du séminaire « Sexe et genre », l'**Institut Émilie du Châtelet** (IEC) recevra Armel DUBOIS-NAYT, historienne, sur le thème « [Des animaux et des femmes : pourquoi animaliser les discours sur l'égalité/inégalité des sexes](#) ». Les injures sexistes font encore aujourd'hui la part belle aux animaux des bestiaires hérités de l'Antiquité et du Moyen-Âge, comme en atteste le hashtag lancé par Sandra MULLER pour dénoncer l'agression sexuelle ou le harcèlement : #balancetonporc.

Associations

PLANNING – Réuni les 11 et 12 janvier, le conseil d'administration confédéral du **Planning familial** a élu le nouveau bureau confédéral de l'association. Caroline REBHI, militante de l'association départementale de Paris, sortante du précédent bureau, et Sarah DUROCHER, militante de l'association départementale des Yvelines, sortante du précédent bureau, sont désormais co-présidentes.

[Retrouver le communiqué et la composition du bureau](#). Le Planning lance également un podcast intitulé « Au cœur du Planning », une série documentaire en six épisodes réalisée au Planning Familial de Marseille, produite par l'association, écrite et réalisée par Isabelle DURIEZ. Le podcast sera diffusé tous les Jeudi à partir du 30 Janvier sur le site du Planning ainsi que toutes les plateformes de podcasts habituelles. [Retrouver la bande annonce](#).



PROPOS SEXISTES – Toute l'année 2019, comme depuis une dizaine d'années, les **Chiennes de garde** ont collecté les pires propos sexistes émis dans l'espace public. Depuis 1999 (début de cette collecte), la situation ne s'est pas améliorée, estime l'association. Les Chiennes de garde décernent cette année un prix de déshonneur aux hommes politiques français. [Retrouver le pire des propos sexistes émis dans l'espace public en 2019](#).

PARIS 2024 – La **Ligue du droit international des femmes**, le Comité laïcité République et le Collectif Paris 2024 (Collectif comprenant plus de 100 associations de plus de 350 personnalités) ont diffusé un communiqué titré « [Il faut soutenir les sportives iraniennes qui se battent pour leur liberté. Paris 2024 doit tirer les leçons du geste héroïque de Kimia Alizadeh](#) ». Les associations souhaitent alerter le Comité international olympique (CIO) sur le non-respect flagrant des principes éthiques fondamentaux universels tels qu'inscrit dans la charte olympique par les pays qui imposent l'apartheid sexuel.



PMA – À l'occasion du passage de la loi bioéthique au Sénat, signalons les communiqués d'**Osez le féminisme !** (« [La PMA pour toutes les femmes sans discrimination !](#) »), et du **Planning familial** (« [Droit à disposer de son corps, liberté de procréer et égalité de droits pour toutes les personnes, recherche sur l'infertilité et progrès sur les résultats de l'AMP](#) »). **NB** Les deux termes sont utilisés : assistance médicale à la procréation (AMP), ou procréation médicalement assistée (PMA).

MUNICIPALES – Le réseau **Elles aussi**, s'est mobilisé pour changer la donne lors des élections de mars 2020, explique la dernière lettre de l'association : « Rencontres entre élues, élus et citoyennes, tables-rondes, ateliers, débats, conférences de presse, eurent lieu dans les territoires : pour encourager les femmes à être candidates voire têtes de listes, pour davantage de femmes conseillères, maires, adjointes, présidentes et vice-présidentes d'intercommunalités, pour changer nos vieilles habitudes inégalitaires et héritage d'une longue histoire d'exclusion des femmes de la citoyenneté, pour que cesse la sous-représentation des femmes à l'échelle locale ! [Lire la suite sur le site de Elles aussi](#).



Publications



IVG – À l'occasion du 45^e anniversaire de la loi Veil (lire page 1), le 17 janvier 2020, autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), le magazine *Mutations* (Mutualité française) consacre son nouveau numéro aux droits des femmes sous le titre « Droits des femmes. Les nouveaux combats ». Il s'intéresse ainsi aux nouveaux combats à mener, notamment pour garantir une effectivité des droits existants.

Théâtre

OLYMPE – Catherine ANNE, femme de théâtre engagée dans l'écriture du présent a signé une trentaine de pièces publiées et traduites, et de nombreux spectacles, joués sur les grandes scènes françaises et internationales. Sa dernière pièce, « **J'ai rêvé la Révolution** », librement inspiré par la vie et les écrits d'Olympe de Gouges, revient à Paris au **théâtre de l'Épée de Bois** du 27 février au 8 mars 2020. Dans cette fiction, qui évoque les derniers jours d'Olympe de Gouges, arrêtée le 20 juillet 1793, condamnée le 2 novembre et guillotinée le lendemain, « Catherine Anne campe une Olympe de Gouges solaire, vivante et trépidante, refusant de se laisser happer par la défaite intellectuelle », indiquait *L'Humanité* le 12 février 2018.



Revue de presse

ENTRETIENS – Signalons plusieurs entretiens importants publiés récemment. Nous n'avions pas signalé le grand entretien avec Michelle PERROT (que l'on ne présente plus) dans *Le Monde* du 22 décembre. L'historienne est à la une du journal sous ce beau titre : « Le rire masculin fait du bruit, les larmes féminines coulent en silence ». Elle revient sur sa vie et ses choix. « Pionnière, elle s'est consacrée à sortir de l'oubli les invisibles, vagabonds, prisonniers, ouvriers », explique le quotidien, qui fait le choix de ne pas féminiser les termes, avant de rappeler, qu'avec d'autres, elle a « inventé » l'histoire des femmes... L'ex-procureur de Douai, Luc FRÉMIOT, revient lui dans *Libération* du 29 décembre sur une année marquée par la mobilisation contre les féminicides. Il appelle à inverser le « logiciel » de prise en charge des conjoints ou ex violents. Pour lui, « Ce n'est pas aux femmes de fuir ». Sous le titre « La Cause des femmes n'est pas mineur, elle concerne l'ensemble de la société », *L'Humanité* du 10 janvier publie un entretien avec Caroline EMCKE. « Deux ans après la naissance du mouvement #MeToo, la journaliste allemande, ancienne reporter de guerre et essayiste, publie *Quand je dis oui...*, un texte qui reprend une performance artistique sur scène et qui interroge les liens entre le langage et le désir ». *Le Monde* du 19 janvier donne la parole à Rita Laura SEGATO : « Nous voyons en Amérique latine l'émergence d'une politisation féminine ». Selon le quotidien du soir, « Cette féministe argentine a inspiré les quatre Chiliennes à l'origine de la performance contre les violences sexuelles qui a fait le tour du monde. Selon elle, s'écarter de l'injonction à la masculinité est libérateur pour les hommes ».



FÉMINISME – Sous le titre « Féminismes : Les nouvelles voix », *Politis* a publié le 18 décembre un dossier sur la nouvelle vague de féministes, qui depuis le mouvement #MeToo, s'allie aux anciennes pour éviter un ressac des acquis sociaux. [Dossier en accès libre sur le site de Politis.](#)



PRISON – « Pourquoi les femmes détenues sont les grandes oubliées de la société », se demande *Les Inrocks* (13 janvier). Le mensuel revient sur la situation des femmes privées de liberté grâce aux dernier numéro de la revue de l'Observatoire international des prisons (OIP), *Dedans Dehors* qui s'intéresse plus particulièrement aux conditions d'incarcération des femmes.

PLAINTES – L'année 2019 a été marquée par des violences sexuelles encore en forte hausse (+12% par rapport à l'an dernier), selon une première analyse de la délinquance en France métropolitaine publiée jeudi par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), rapporte l'Agence France Presse le 16 janvier. On note que cette augmentation s'explique surtout par une évolution du comportement de dépôts de plainte des victimes dans le sillage de l'affaire Weinstein et par des campagnes en faveur de la libération de la parole des victimes.

CONTRACEPTION – « [Tous les coups sont permis avec la contraception](#) ». *Libération* du 16 janvier présente les travaux de la sociologue Cécile THOMÉ. Elle interroge la façon dont la légalisation des moyens contraceptifs a modifié nos pratiques sexuelles.

PMA – « Loi bioéthique : Le Sénat vote la PMA pour toutes, mais pas le remboursement pour toutes », titre *20 minutes* du 23 janvier. Les sénateurs veulent en effet limiter le remboursement de la PMA par la Sécurité sociale à celles à caractère « médical », excluant de facto les lesbiennes et les femmes seules. Le texte est en discussion au Sénat jusqu'au 4 février.

VATICAN – Dans le numéro du mois de janvier de *Donne Chiesa Mondo*, supplément féminin du journal officiel du Saint-Siège, *L'Osservatore Romano*, l'association **Femmes au Vatican** publie une tribune pour dénoncer les inégalités entre les femmes et les hommes. Mais qu'en est-il vraiment au Vatican ? [Un sujet à retrouver sur le site de France Inter.](#)

SUÈDE – SOLVEIG est américaine, mais depuis plusieurs années elle s'est installée dans le pays de ses ancêtres, en Suède. Dans un sujet intitulé « [Si j'étais Suédoise](#) », elle raconte à *Brut*, ce que c'est que d'être dans la peau d'une Suédoise. Dans son témoignage, l'Américaine expatriée énumère les différentes politiques mises en place pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes dans le pays (congé parental à partager, égalité salariale, parité en politique. etc.).

